An aerial photograph of a university campus. In the background, a large, rugged mountain with a flat top (Table Mountain) is visible under a clear blue sky. The campus features several modern, light-colored buildings, a large parking lot filled with cars, and green spaces with trees. The text is overlaid on the image in a bold, blue font.

Bienvenue à la Faculté des Sciences du Sport

Inscription administrative

**Réinscription pour les étudiants en progression,
redoublants et réorientations**

Qui est concerné par ce tuto ?

Sont concernés par ces démarches tous les étudiants qui ne sont pas en situation de primo inscription au sein d'Aix-Marseille Université.

Sont donc concernés :

- Les étudiants en progression (Passage de L1 à L2 et L2 à L3)
- Masters 1 et 2 (avec Admission Mon Master)
- Les étudiants redoublants
- Les candidats en réorientation ou déjà inscrits précédemment à AMU (Site de Marseille ou d'Aix en Provence)

En cas de perte de vos codes d'identification, réinitialiser en cliquant sur aide. Si le problème persiste, contacter l'adresse suivante : dirfor-assistance@univ-amu.fr

Aix-Marseille Université - Service d'authentification

Identifiant:

Mot de passe:

SE CONNECTER

! Pour des raisons de sécurité, veuillez vous déconnecter et fermer votre navigateur lorsque vous avez fini d'accéder aux services authentifiés.

? Problème de connexion : [Aide](#)

ENT AMU

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE DIFFÉRENTES ÉTAPES

- **1^{ère} étape : C.V.E.C La Contribution Vie Etudiante et de Campus**
- **2^{ème} étape : Inscription administrative en ligne via Environnement Numérique de Travail (ENT)**
- **3^{ème} étape : Téléchargement des pièces justificatives :**
<https://fss.univ-amu.fr/fr/candidature-inscription/liste-pieces-fournir>

CVEC : la 1^{ère} étape obligatoire à l'inscription et qui ne remplace pas l'inscription !

Parcoursup, CVEC, inscription et orientation

Vous acquitter de la CVEC, une démarche obligatoire pour vous inscrire dans l'enseignement supérieur



Avant de vous inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur, vous devez fournir une attestation d'acquiescement de la CVEC, la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC). Comment ? Pourquoi ? On vous explique.

Plus d'infos : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Qu'est-ce que la CVEC ?

Chaque étudiant en formation initiale ou reprise d'étude dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir son attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Etudiante et de Campus par paiement ou exonération en qualité de boursier avant de s'inscrire à l'université.

Cette cotisation est destinée à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé, à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants.

Elle n'est à payer qu'une seule fois par an, même si vous vous inscrivez dans plusieurs établissements d'enseignement Supérieurs.

La loi prévoit qu'elle est collectée par le **CROUS** (Centre Régional de **Œ**uvres **U**niversitaires et **S**colaires). D'un montant de 105,00 euros, on peut y être assujetti/e ou en être exonéré/e en fonction des cas (ex : boursiers). Les boursiers qui ont déjà reçu leur attribution conditionnelle de bourse 2024-2025 sont détectés automatiquement sur le site : <https://cvec.etudiant.gouv.fr> et doivent télécharger à l'issue de la démarche en ligne leur attestation d'acquiescement de la CVEC, sans payer ni avancer les frais.


Vous avez **payé votre CVEC** alors que vous êtes **boursier** ?

La demande de remboursement se fait sur le site de la CVEC <https://cvec.etudiant.gouv.fr> entre le 1er Septembre 2025 au 31 Mai 2026.

Obtenir son attestation CVEC : <https://cvec.etudiant.gouv.fr>

Correspondance entre les informations sur le profil Parcoursup et mes services étudiants



FRANÇAISE 

Liberté
Égalité
Fraternité

20 DÉCEMBRE - 22 JANVIER
Découverte
des formations

22 JANVIER - 12 MARS INCLUS
Inscription et
formulation des vœux

! Vous pourrez consulter les réponses des formations le 19 mai à partir de 17 h et nos conseils sur la phase d'admission.

Mon tableau de bord >

MON PROFIL MA SCOLARITE MES ACTIVITÉS MES VOEUX ADMIS

Identité État civil Coordonnées Mot de passe Adresse e-mail Représentants

Identité

Civilité : Mme

Nom de famille : BERNARD

Prénom : Sophie

Deuxième prénom :

Troisième prénom :

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) : 26/11/1974

Modifier



- Au moment de vous inscrire pour obtenir l'attestation de paiement de la CVEC, vérifiez que les renseignements saisis correspondent exactement aux informations indiquées sur le **site Parcoursup** :
- « Nom, prénom, date de naissance et **INES** (Identifiant National Etudiant pour l'Enseignement Supérieur) **en tenant compte des tirets, accents et double-tirets, dans l'ordre des noms composés et prénoms**
- **Toute erreur bloquera la procédure. Sans cette correspondance, des problèmes peuvent survenir au moment de l'inscription en ligne.**



ATTESTATION DE CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS

N° de l'attestation : AXD

Civilité : Madame

Nom patronymique : BERNARD

Prénom : SOPHIE

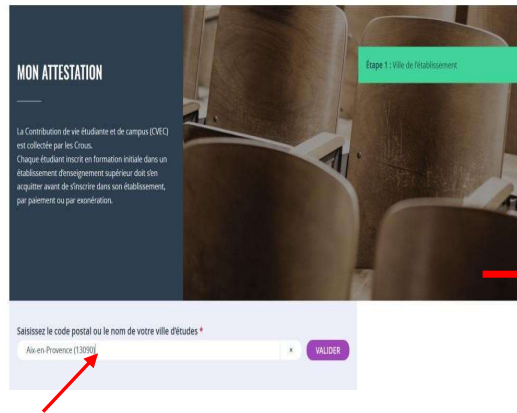
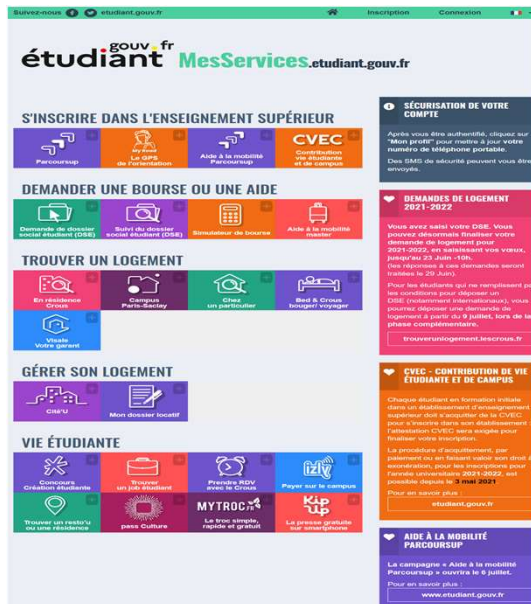
Né(e) le : 26/11/1974

N° INE : €

Émise le : 19 mai 2020 à 10:34

1. Connectez-vous ou créez VOTRE PROPRE compte sur MesServices.etudiant.gouv.fr

2. Indiquez la ville où vous allez poursuivre vos études.



OBTENIR VOTRE ATTESTATION

Obtenez votre attestation en 2 minutes :

1. Connectez-vous ou créez-vous un compte sur MesServices.Etudiant.gouv.fr
2. Indiquez votre ville d'études
3. Acquiescez-vous de votre CVEC, par paiement ou exonération
4. Obtenez votre attestation, à présenter à votre établissement lors de votre inscription

Découvrez la procédure en détails

Même si vous êtes exonéré-e, vous devez suivre la même démarche.

OBTENIR MON ATTESTATION
année universitaire en cours 2021-22

OBTENIR MON ATTESTATION
année universitaire 2020-21

CONSULTER MES ATTESTATIONS ANTÉRIEURES
années universitaires antérieures

OÙ RETROUVER VOTRE ATTESTATION

Vous pouvez retrouver votre attestation directement dans Cvec.etudiant.gouv.fr, en vous connectant avec votre compte MesServicesEtudiants. Elle est également disponible à tout moment via le menu principal, en cliquant sur « Mon attestation ».

En cas de demande d'exonération ou de paiement en espèces dans un guichet de la Poste, un mail vous préviendra dès que votre attestation est disponible : vous pourrez la récupérer selon les mêmes modalités.

2^{ème} étape : Inscription administrative en ligne via l'ENT

Connectez vous à votre ENT <https://ident.univ-amu.fr> avec votre numéro de l'attestation CVEC

Dans « **Menu scolarité** » cliquez sur « **Réinscription administrative** »

The screenshot shows the ENT interface for Fanny POYET. The top navigation bar includes 'MENU', 'ACCUEIL', and the Aix-Marseille Université logo. A search bar is located on the left. The main content area is divided into sections: 'MES OUTILS DE BASE' (containing 'Mon certificat de scolarité', 'Mon emploi du temps (ADE)', 'Ma messagerie', 'AMU Office', and 'Mon doss étudiant'), 'MES FAVORIS', and 'MES PLUS FRÉQUENTÉS'. The 'Menu scolarité' is open on the left, listing various options. A blue arrow points from the 'Réinscription administrative (IA)' option in the 'Menu scolarité' to a yellow box labeled 'Réinscription administrative'. A text label 'Glissez/Déplacez les appli' is positioned near the arrow.

Cliquez sur confirmer pour valider votre identité

1



The screenshot shows a web form titled "Inscription Administrative en Ligne". Below the title, it says "Veuillez confirmer votre identité:". There are four input fields: "Nom patronymique:", "Prénom:", "Date de naissance:", and "BAC ou équivalence:". The "BAC ou équivalence:" field has "L-Littérature" selected. At the bottom, there are two buttons: "Refuser" and "Confirmer".

Sélectionnez votre vœu et cliquez sur continuer pour valider votre choix.

2



The screenshot shows the "Inscription Administrative en Ligne" form for selection. It includes a navigation menu on the left with options like "Données personnelles", "Données annuelles", "Couverture sociale", "Autres données", "Droits à payer", "Récapitulatif inscription", "Paiement", and "Fin de l'inscription". The main area shows "Message informatif:" and "Vos vœux validés:" with a list containing "L3 Droit (Limoges)". A "Continuer" button is visible.



Pour tout problème lié à l'INES ou l'INE :
Contacter l'assistance : dirfor-assistance@univ-amu.fr

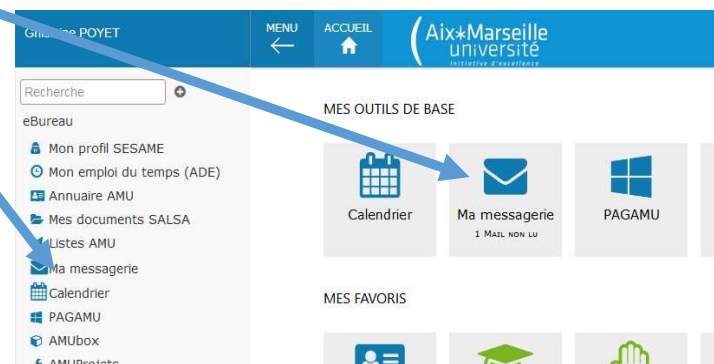
Votre inscription en ligne terminée, vous recevrez un message de confirmation sur votre adresse étudiante.



Attention : toutes les informations de l'université sont envoyées sur votre adresse d'étudiant via votre ENT.

prenom.nom@etu.univ-amu.fr

Pensez à regarder fréquemment vos emails ou à faire un transfert sur votre boîte email personnelle.



3^{ème} étape : Télécharger sur l'ENT les pièces justificatives



**N'oubliez pas de cliquer pour
« transmettre »**

12:52 apo-pjweb.univ-amu.fr

- La taille des fichiers ne peut pas dépasser 2 Mo. Vous devez poster un fichier unique.
- Les extensions autorisées sont les suivantes : jpeg, jpg, pdf.
- L'ajout et/ou la suppression de fichiers NECESSITENT UNE CONFIRMATION.
- Nous vous invitons à consulter régulièrement cet écran qui vous permet de télécharger les pièces justificatives au format numérique.

- Légende : Visualiser Ajouter / Remplacer Supprimer

PIECES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT NUMERIQUE		Libellé	Etat
1	📎	Attestation de responsabilité civile couvrant l'étudiant pour l'année universitaire 2019/2020;	
2	📎	Autorisation parentale manuscrite pour les mineurs + photocopie de la carte d'identité d'un parent responsable ;	
3	📎	Certificat de paiement ou d'exonération de la Contribution vie étudiante et de campus.	
4	📎	Certificat de participation à la journée d'Appel à la Défense, à la Journée Défense et Citoyenneté, ou au Service National Universel	
5	📎	Formulaire "Cession droit à l'image" complété et signé. Le formulaire vierge est disponible en cliquant le lien : http://deve.univ-amu.fr/sites/deve.univ-amu.fr/files/droit_a_image1.pdf	
6	📎	Notification conditionnelle de bourse (CROUS)	
7	📎	Photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou du Passeport en cours de validité ;	
8	📎	Relevé de notes du baccalauréat ou du diplôme étranger équivalent au bac	

+ PIECES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT PAPIER



Complétez le formulaire en ligne jusqu'au paiement

Les frais de scolarité pour une inscription en LICENCE
Se référer pour les Tarifs

DROITS UNIVERSITAIRES <https://fss.univ-amu.fr/fr/candidature-inscription>

Les étudiants boursiers bénéficient d'une exonération des droits de scolarité.

- Vous avez reçu votre notification de bourse : **vous êtes boursier**, vous n'avez pas de règlement à effectuer et pouvez finaliser votre inscription.
- **Vous êtes en attente de réponse** du CROUS concernant votre demande de bourse : vous devez contacter la scolarité aux adresses mails indiquées voir sur notre site : <https://fss.univ-amu.fr/fr/scolarite> ou plus loin dans la rubrique contacts scolarité (page 20 et 21).

L'inscription administrative – I.A

Elle se concrétise par la délivrance du certificat de scolarité téléchargeable via ENT.



Vous trouverez votre certificat dans « Mon dossier étudiant » : « certificat de scolarité » après finalisation de votre inscription et règlement des droits de scolarité




Mise en ligne des pièces demandées via votre ENT

Les étudiants qui n'ont pas pu joindre les pièces justificatives doivent impérativement les scanner puis les insérer dans [leur ENT](#) (rubrique Scolarité - Pièces Justificatives).

Ces pièces vous sont demandées obligatoirement pour la constitution de votre dossier d'étudiant. Elles sont indispensables à votre **inscription ou votre réinscription et seront conservées jusqu'à établissement de votre dernier diplôme.**

N'oubliez pas de vérifier l'état de traitement de vos pièces justificatives (en attente, validées ou rejetées) puis procéder aux ajustements nécessaires, le cas échéant.

Liste des pièces justificatives

- Attestation de participation à la journée Défense et Citoyenneté
 - Enfant mineur : Autorisation parentale manuscrite signée du responsable légale, accompagnée de la photocopie de sa carte d'identité
 - Autorisation pour droit à l'image / cession de droit à l'image
 - Relevés de notes STAPS 2024-2025 (Semestres impairs et pairs) 1^{ère} ou 2^{ème} Session
 - **Diplôme de Premiers Secours obligatoire en Licence 2**
Le **diplôme de premiers secours** (PSC1, SST, PSE1, AFPS ou AFCPSAM) est **obligatoire** pour tous les étudiants inscrits en **Licence 2**. Si vous ne possédez **pas encore ce diplôme**, vous aurez la possibilité de suivre une **formation organisée par l'université** durant l'année universitaire. Dans ce cas, merci de **contacter la gestionnaire des L2 avant le vendredi 12 septembre 2025** afin de vous inscrire à cette formation. Contact de votre gestionnaire de Licence 2 : aurelie.glowacz@univ-amu.fr - Tél. : 04 13 94 19 54
 - **Pas de fiche de choix APSA en LICENCE 2 et LICENCE 3 (même spécialité des années antérieures)**
-  **Pour les cas particuliers contact : Anne PUJOL et Thierry FRANCOIS responsable des APSA :**
mail : thierry.francois@univ-amu.fr ou anne.pujol@univ-amu.fr
- Justificatif d'identité en cours de validité (copie de la carte nationale d'identité ou du passeport ou de tout autre document officiel attestant de l'identité)
 - Certificat médical STAPS couvrant l'année universitaire 2025-2026
 - Attestation C.V.E.C pour l'année universitaire 2025-2026
 - Attestation d'assurance « Responsabilité Civile » (avec mention extra-scolaire pour les attestations scolaires et stage professionnel pour ceux effectuant une période de stage) couvrant l'année universitaire 2025/2026 - **Pensez à fournir à la scolarité la prolongation d'assurance si la date d'expiration ne couvre pas l'année universitaire.**
 - Extrait de la liste du Ministère de la Jeunesse des Sports avec le nom de l'étudiant – Site <http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sport-performance/Sport-de-haut-niveau/>
 - **Pour les inscriptions administratives à GAP télécharger la fiche administrative LICENCE 1/LICENCE 2/LICENCE 3**



Les étudiants en césure

Les candidatures doivent être déposées durant des périodes définies

Trois périodes différentes selon la date de départ en césure souhaitée et selon votre profil (étudiant ou futur étudiant) :

- Vous avez formulé un vœu Parcoursup pour effectuer une césure avant votre entrée en Licence 1ère année et vous souhaitez partir en septembre 2025 pour un ou deux semestre(s) :

Candidatez à la Césure :

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/actualites/etudiants-vous-avez-un-projet-candidatez-la-cesure>



Actualisez votre carte AMU en quelques secondes

A partir du 26 juin 2024 vous devez procéder à l'**actualisation de votre carte d'étudiant** Aix-Marseille Université, suite à l'adoption d'un nouveau système de gestion des informations et des accès aux sites.

ATTENTION ! Votre carte doit être mise à jour dès que possible, pour garantir son fonctionnement et les accès au campus qui vous ont été accordés.

1. Pensez à apporter votre carte d'étudiant lors des examens (elle est obligatoire)

Votre **carte étudiant sera actualisée automatiquement** par nos services **lors des contrôles d'identité** des sessions d'examens.

2. Rendez-vous auprès de votre service scolarité



Très important : Information Bourse

Tout étudiant bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux a le statut de boursier de l'enseignement supérieur.

À ce titre, il a **des droits** mais également **des obligations**, concernant notamment :

L'assiduité aux cours, travaux dirigés, travaux pratiques

La présence à tous les examens : contrôles continus, contrôles terminaux (écrits et/ou oraux).

Le **manquement à l'obligation d'assiduité** et l'absence aux examens

entraîneront systématiquement la **suspension de la bourse** ainsi que le reversement des sommes déjà perçues.

Site CROUS : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole>

Scolarité : Bureau d'inscription et du suivi de l'étudiant

Pour tout renseignement et toute démarche, veuillez-vous adresser au bureau de scolarité de votre année d'études :

- ❑ LICENCE 1^{ère} année : Portail parcours accès santé Marseille / parcours sciences du sport Marseille
Cindy ULRICH Tél. : 04 13 94 20 92 cindy.ulrich@univ-amu.fr
- ❑ LICENCE 2^{ème} année : Portail parcours accès santé Marseille/ parcours sciences du sport Marseille
Aurélie GLOWACZ Tél. : 04 13 94 19 54 aurelie.glowacz@univ-amu.fr
- ❑ LICENCE 3^{ème} année : Portail parcours accès santé Marseille / parcours sciences du sport Marseille
Jocelyn CHIESA Tél. : 04 13 94 45 38 jocelyn.chiesa@univ-amu.fr

- ❑ MASTER 1 et 2 EOPS/MS: Hélène BICAY Tél. : 04 13 94 60 12 helene.bicay@univ-amu.fr
- ❑ MASTER 1 et 2 APAS/ IEAP Tronc commun (IEMH/FHIE/BTI) : Delphine DEPEYRES Tél. : 04 13 94 60 14 delphine.depeyres@univ-amu.fr
- ❑ MASTER 2 BTI : Delphine DEPEYRES Tél. : 04 13 94 60 14 delphine.depeyres@univ-amu.fr

- ❑ D.E.S.U. Optimisation de la performance Physique en Sport : Françoise CAIRE Tél. : 04 13 94 60 13 francoise.caire@univ-amu.fr
- ❑ D.U. Préparation aux concours de la sécurité intérieure : Françoise CAIRE Tél. : 04 13 94 60 13 francoise.caire@univ-amu.fr

- ❑ Formation Continue : Carole FANCHON Tel. : 04 13 94 59 37 carole.fanchon@univ-amu.fr

Scolarité/Pédagogie « Antenne de Gap »

Sophie GARCIA Tél. : 04 13 94 48 34 sophie.garcia@univ-amu.fr

Julien CECCONI Responsable du site julien.cecconi@univ-amu.fr

Scolarité/Pédagogie « Antenne Aubagne »

Stéphanie JEAN-SOQUERO Tél. : 07 62 38 49 33 stephanie.JEAN-SOQUERO@univ-amu.fr

Erick DOUSSET Responsable du site Erick DOUSSET@univ-amu.fr



Pour toutes informations :

SITE WEB FSS : <https://fss.univ-amu.fr>

SITE WEB SCOLARITÉ : <https://fss.univ-amu.fr/fr/scolarite>

Nouvel étudiant : Informations pratiques :

<https://fss.univ-amu.fr/fr/candidature-inscription/inscription-licence-annee1/informations-pratiques>

Merci de consulter le site pour d'autres informations utiles (calendriers de rentrée...)



Suivez-nous sur Facebook <https://www.facebook.com/fssmarseille>

Instagram https://www.instagram.com/fss_marseille/

Linkedin <https://www.linkedin.com/company/facult%C3%A9-des-sciences-du-sport-d-aix-marseille-universit%C3%A9/?viewAsMember=true>

Statut d'étudiant Sportif de Haut Niveau (SHN)



Concilier le sport de haut niveau et les études universitaires
=> Aménagements d'études individualisés

Référent SHN-FSS Albéric MALFATTI
Albéric.malfatti@univ-amu.fr

Candidature pour l'obtention du statut SHN **via eCandidat** :
<https://www.univ-amu.fr/fr/public/sportifs-de-haut-niveau>

En cas de problème : dirfor-assistance@univ-amu.fr

amU Faculté
des sciences du sport
Aix Marseille Université



Statut d'étudiant Sportif de Haut Niveau (SHN)



LES DEMARCHES :

- Vous devez créer un dossier candidature sur E.Candidat pour demander le statut de Sportif Haut Niveau AMU (SHN-AMU).
- 1) Rendez-vous sur la plateforme E.Candidat (ENT > Scolarité > E.Candidat) ou bien à l'adresse <https://candidatures.univ-amu.fr/> : Créer un compte de candidature si vous n'avez pas déjà utilisé E.Candidat pour l'année universitaire concernée. Pensez bien à renseigner vos informations personnelles avant de pouvoir candidater sinon vous ne pourrez pas accéder au dépôt des pièces jointes.
- 2) Choisir le centre de candidature d'inscription : il s'agit de votre composante d'inscription pour l'année universitaire concernée ou la composante où vous avez confirmé votre vœu suite à un avis favorable
- 3) Compléter et transmettre un dossier de candidature pour le statut de Sportif de Haut Niveau.
- 4) Suivre l'avancement de l'instruction de votre dossier par mail et sur la plateforme E.Candidat.

Si vous n'arrivez pas à accéder à l'interface permettant de télécharger les pièces justificatives, contactez l'assistance de la DEVE à cette adresse : dirfor-assistance@univ-amu.fr et Romain Ferrer : romain.ferrer@univ-amu.fr

Bonne rentrée universitaire STAPS !